



section des archivistes
communaux, intercommunaux
et itinérants



Université
de Lille

Compte-rendu des journées par les étudiants du master Archives de l'Université de Lille

Du 17 au 19 octobre 2023, c'est au sein des murs chargés d'histoire de l'Auditorium Saint-Nicolas à Valenciennes que s'est tenu le 13^{ème} colloque de la section des Archivistes communaux, intercommunaux et itinérants (ACII). Organisé par le bureau de ladite section, présidée par Emilie DEBLED, il est le fruit d'une ambitieuse collaboration entre la permanence de l'AAF, la ville, le service des archives et la Métropole de Valenciennes. Les organisateurs ont également pu compter sur le volontarisme des étudiants du master Histoire - Parcours archives de l'Université de Lille qui, sous l'égide de leur responsable Matthieu DE OLIVEIRA, ont participé au bon déroulement logistique du colloque durant ces trois jours.

À un moment où "l'avenir ne se compte plus en années, mais en degrés"¹, ce colloque avait pour volonté de proposer une analyse transversale des différentes missions archivistiques au prisme de nouveaux enjeux contemporains tels que la sobriété numérique, la transition écologique ou encore l'intelligence artificielle. Parce que ces préoccupations n'ont pas de frontières, ce sont ainsi plus de 250 archivistes français, belges, mais aussi luxembourgeois qui ont pu se réunir et échanger sur ces sujets par le biais de tables rondes, ateliers, diverses conférences et moments de convivialité.

Depuis les années 2000, le numérique prend une place de plus importante dans notre quotidien. Il possède effectivement d'indéniables avantages pouvant modifier en profondeur les différentes pratiques archivistiques. C'est ce qu'a démontré Anne-Marie DELATTRE des Archives municipales de Lyon, en nous exposant sa démarche de "numériser pour classer". En numérisant les supports en amont et non aval du classement, cela fut très utile pour faciliter le traitement du considérable fonds Michel NOIR composé d'un peu plus de 4900 petites diapositives². D'autre part, comme l'ont souligné certains intervenants, le numérique est un véritable atout en matière de valorisation. Parce qu'elle s'inscrit dans une politique d'ouverture et de partage, l'utilisation des réseaux sociaux ou des sites internet remplit parfaitement ses objectifs. Alors que le service des Archives de la MEL a su mettre en ligne de nombreuses expositions virtuelles valorisant ainsi son riche patrimoine, Julien BELLY, du Centre de gestion de la Dordogne, dresse un bilan positif de l'utilisation d'X et de Facebook lui ayant permis d'accroître considérablement la visibilité des fonds anciens sur une année. Pour sa part, Christelle BRUANT, du service des Archives d'Orléans, souligne que la

¹ Daniel Cappelle, adjoint au maire de Valenciennes, délégué à la vie culturelle et à la valorisation du patrimoine, discours d'ouverture.

² La numérisation permettait d'avoir une meilleure visibilité de ces diapositives en donnant la possibilité de les agrandir. Ainsi, les archivistes pouvaient élaborer plus facilement des critères de tri pertinents.

réalisation et la mise en ligne sur Youtube³ d'un film documentaire réalisé par Vianney LAMBERT a valorisé efficacement le métier d'archiviste.

L'apparition du numérique entraîne *de facto* une mutation progressive des supports archivistiques. Sous la forme d'un PDF, d'un mail ou encore d'un dossier dématérialisé, l'archive numérique doit être appréhendée autrement par les services d'archives. Alexandre BEURNAUX des Archives de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, dut mener un véritable travail de réflexion autour de la dématérialisation afin de proposer une politique d'archivage efficace à un moment où aucune stratégie n'était clairement définie. De leur côté, les archivistes de l'Eurométropole de Strasbourg ont opté pour un récolement efficace des différentes applications métiers utilisées par les services. Cette démarche, s'inscrivant dans le projet OMOSI (Outil de modélisation de SI), facilitait l'élaboration de tableaux de gestions et l'impression de bordereaux d'élimination en leur fournissant une contextualisation à jour de toutes les applications de la collectivité.

Parce que tous les services ne disposent pas des mêmes moyens humains et financiers pour subvenir aux besoins en matière d'archivage électronique, plusieurs dispositifs ont vu le jour afin de les inclure au sein de la prise en charge des enjeux contemporains. C'est d'ailleurs l'un des chevaux de batailles du SITIV (Syndicat intercommunal des technologies et de l'information) qui s'efforce de mettre à disposition des communes les moyens logistiques nécessaires en leur proposant la mise en commun d'un SAE. Dans cette optique, la mutualisation de systèmes d'archivages électroniques semble d'ailleurs se multiplier ces dernières années. A l'instar de la mise à disposition d'un SAE auprès des collectivités et des communes grâce à un cofinancement mené par le département des Hauts-de-Seine et des Yvelines, le service des Archives de Nantes a également proposé la mutualisation d'une gestion documentaire à l'échelle de la métropole nantaise.

Mais ces démarches ne sauraient perdurer sans un bon travail de réflexion et de consultation mené en amont auprès des services pour cerner au mieux leurs besoins. Bien souvent, la prise en charge des archives numériques révèle des problèmes sous-jacents à la gestion des archives. De ce fait, il incombe à l'archiviste de mettre en place une politique d'archivage efficace. C'est ce qu'a expliqué Carole RICHOU des Archives de Rennes en revoyant la stratégie de collecte par la rédaction d'une nouvelle politique d'archivage. Réalisée en concertation avec les différents services, elle avait pour but de définir clairement les besoins et les différents process de chacun afin de "collecter moins, mais mieux". Également dans cette même logique, les archivistes du service municipal de Toulouse ont adopté une nouvelle stratégie de tri plus radicale afin de s'adapter au volume de données produites et mal maîtrisées par les agents. D'autre part, François MOREAU, des Archives de l'Etat à Arlon (Belgique), nous explique que le projet "Archives Locales de Wallonie"⁴ a aidé les communes à déposer leurs archives aux Archives de l'Etat en les accompagnant pendant leurs classements et les différentes démarches administratives.

³ <https://youtu.be/U-5U7eU6krA?feature=shared>

⁴ <https://www.arch.be/index.php?l=fr&m=nos-projets&r=projets-de-recherche&pr=archives-locales-de-wallonie-sauvegarde-et-valorisation-du-patrimoine-archivistique-local>

Se préoccuper de la transition du numérique, c'est aussi se préoccuper de la transition écologique. Même si appréhender l'impact environnemental de la production de plusieurs kilomètres de documents papiers paraît plus aisés, il ne faut pas négliger l'empreinte des archives numériques⁵. La transition numérique est encouragée, souvent à tort, parce que vue comme une solution de facilité pour lutter efficacement contre les chimères de l'archiviste qu'incarnent le stockage et le temps. Pour combattre les idées reçues et responsabiliser les agents, plusieurs services ont mis en place une politique de sensibilisation ayant trait à la sobriété numérique. C'est ainsi que Margaux CHABRIER du service des Archives de Villeurbanne explique avoir créé un "mémo-mail", une sorte de référentiel de gestion condensé, en collaboration avec les agents de la collectivité pour les aider à mieux gérer leur production documentaire. À Avignon, l'archiviste municipale siège au sein de la jeune éco-ambassade de la ville qui a choisi de mener un plan local pour le climat en respectant des critères de sobriété. Bien qu'elle ne rassemble encore que trop peu de membres, cette ambassade peut cependant s'appuyer sur leur volontarisme et leur détermination pour mener à bien des actions transversales afin de mieux former les services sur les enjeux environnementaux. D'autre part, on note également l'émergence d'opérations dites de "cleaning" où les archivistes sont appelés à nettoyer les serveurs saturés inutilement de données. Le service des Archives de l'Eurométropole de Strasbourg ou encore le centre de la mémoire urbaine d'agglomération - Archives de Dunkerque ont d'ailleurs adopté plusieurs d'entre elles ces dernières années. En parallèle, pour mieux circonscrire le périmètre d'intervention et mieux cibler les actions de nettoyage, les deux services mènent régulièrement des entretiens avec les agents.

Toutefois, la transition écologique ne se limite pas qu'aux archives numériques. Aux Archives Nationales du Monde du Travail, Marine HUGUET, responsable du département des publics, l'a très bien démontré en présentant sa première exposition éco-responsable "Travailler en temps de guerre: 14-18 / 39-45". Les maîtres-mots de la scénographie étant le recyclage et l'écologie, plusieurs matériaux comme les murs, le mobilier ou encore les vitrines ont été réutilisés alors que des peintures plus écologiques ont été préférées. Par ailleurs, l'éco-responsabilité passe également par le temps d'exposition. En durant 11 mois, elle permet ainsi de rentabiliser aussi bien l'investissement humain que l'utilisation des matériaux.

À l'ère de l'intelligence artificielle (IA), l'archiviste se voit doter de nouveaux outils innovants. C'est notamment le cas du projet "Lettres en Lumière"⁶ élaboré par les Archives départementales de la Côte-d'Or. Dans l'optique de rendre les fonds du XVIII^{ème} siècle accessibles à un public autre que des paléographes chevronnés, l'utilisation de l'IA doit permettre de transformer les écritures en données facilement exploitable. Le service n'a pas hésité à s'appuyer sur des bénévoles pour faciliter l'assimilation de la graphie des mots par l'outil. Aujourd'hui, le projet se concentre dans un premier temps sur les écrits de commis, mais les résultats de plus en plus probants encouragent le service à étendre le projet aux archives des notaires. Dans la même logique, le service des Archives municipales et

⁵ Pour un mail, il faut compter entre 4 et 50 g de CO2.

⁶https://archives.cotedor.fr/v2/site/AD21/Decouvrir/Actualites/Lettres_en_Lumieres_lintelligence_artificielle_pour_la_lecture_des_ecritures_anciennes

communautaires de Belfort et du Grand Belfort expérimente un outil d'indexation automatisée pour les quelque 18 000 pages des registres de délibérations du conseil municipal. Ce projet s'inscrit dans la démarche de proposer une recherche plus efficace pour rendre accessible ces documents si essentiels à l'écriture de l'histoire des collectivités. Enfin, l'exploitation de l'IA favorise la création de réseaux participatifs en appelant les particuliers à utiliser ces outils innovants pour s'approprier les archives. C'est qu'ont d'ailleurs pour ambition les Archives nationales avec la mise en place depuis quelques années du projet GIROPHARES⁷. Cette plateforme collaborative invite les usagers à contribuer à l'indexation et la transcription de leurs fonds tout en leur donnant la possibilité d'échanger avec les membres du projet.

Dans cette course aux progrès, attention toutefois à ne pas se laisser dominer par les nouvelles technologies. Jean-Pierre Deltour, du Centre de gestion du Var, alerte sur l'utilisation du numérique qui a tendance à "nourrir notre paresse". Recourir instantanément à la dématérialisation ou se reposer sur diverses applications sans véritablement penser à leur usage et but précis risque d'entraîner une perte de notre esprit critique par la délégation de nos compétences au numérique et à l'intelligence artificielle. Il nous invite donc à revoir notre rapport aux machines, à les mettre suffisamment à distance pour que nous puissions toujours exercer notre responsabilité.

L'émergence de transitions est également, pour Yolaine COUTENTIN des Archives municipales de Saint-Brieuc, le moment de responsabiliser l'archiviste dans la réappropriation des droits culturels de chacun. Selon elle, il doit être en accord et respecter les principes de la déclaration de Fribourg de 2007⁸ telles que la participation à la vie culturelle, l'accessibilité aux patrimoines culturels ou encore la mise en lumière des différentes cultures et communautés culturelles. Lors du printemps du patrimoine de 2018, ce fut l'occasion pour elle d'appliquer ces principes en collaborant avec une association de personnes en situation de handicap. Après avoir échangé ensemble sur la nature intrinsèque du patrimoine, les participants ont pu découvrir une exposition dans la peau de personnes en visibilité réduite afin de mieux cerner ce qu'ils ressentent. Dans cette logique, l'archiviste de l'association AIDES⁹, Morgane VANEHUIJN, remplit remarquablement ces objectifs. En doublant ses missions archivistiques classiques d'une démarche communautaire, elle a su sensibiliser le public via l'élaboration d'expositions. Elle multiplie également les partenariats avec des groupes militants ayant les mêmes problématiques archivistiques et sociales comme le collectif des archives LGBTQI+ de Paris. Rendre visible cette mémoire, c'est mettre en lumière ces communautés longtemps tenues à l'écart de notre société.

⁷ <https://girophares.archives-nationales.culture.gouv.fr/>

⁸ <https://droitsculturels.org/observatoire/la-declaration-de-fribourg/>

⁹ Crée en 1984, c'est une association de lutte contre le VIH/SIDA et les hépatites virales.